



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°688) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE MESSIAEN, A LA
SARL « SONOTEK », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-066
EN DATE DU 24 FEVRIER 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de la SARL « SONOTEK Sarl » représentée par son gérant, Monsieur Cyril RENARD, domiciliée à La Jarrie, 17380 PUY DU LAC, d'organiser des répétitions de Caryn Trinca, dans la salle Messiaen, les 3 et 10 décembre 2020 de 10 h à 13 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec la SARL « SONOTEK Sarl » représentée par son gérant, Monsieur Cyril RENARD, domiciliée à La Jarrie, 17380 PUY DU LAC, une convention de location de salle, pour un montant de 32 € € TTC (trente-deux euros) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions de Caryn Trinca, dans la salle Messiaen, les 3 et 10 décembre 2020 de 10 h à 13 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN